

MANIPULATION

L'EMPRISE ET SES CONSÉQUENCES

TEXTE ANNE LÉCU, religieuse dominicaine et médecin en milieu carcéral

L'abus commis dans un contexte religieux atteint le plus profond de l'être humain. Cette trahison prive la victime du sens qu'elle donne à son existence, la désoriente et la fait paniquer. Anne Lécu décrit l'emprise possible au cœur d'une vie « spirituelle ».

20 **J**e ne pratique pas d'accompagnement spirituel, pour la simple et bonne raison que je n'y suis pas formée, et que la qualité de « religieux » ne donne aucune espèce de compétence pour pratiquer cet exercice très délicat qui consiste à se tenir un pas derrière, dans la compagnie d'un autre qui tente de mettre en cohérence sa vie au nom de l'Absolu qu'il cherche, et devant Lui. Ceci étant, qu'est-ce que l'emprise et qu'est-ce que la vie « spirituelle » ?

RÉORDONNER LES COORDONNÉES DE L'EXISTENCE

Dominique Salin, jésuite, a abondamment montré que la question de la « spiritualité » est finalement très contemporaine. Avant la Première Guerre mondiale, on parlait de dévotion ou de piété. Un philosophe contemporain, Jan Patočka, voit la naissance de la vie spirituelle quand quelqu'un commence à questionner ce qui auparavant allait de soi : les situations problématiques et le bouleversement qu'elles créent, faute de réponses toutes faites, jusqu'à la conviction qu'« on ne peut pas vivre comme cela ! » sont le principe de la vie spirituelle. La vie spirituelle naît donc dans quelque chose comme un retournement, qui peut passer inaperçu. Ce peut être la découverte d'une passion pour la musique dont quelqu'un, un jour, décide de faire sa vie : « Je ne peux pas vivre sans cela. » Ce peut être le sacrifice de son confort pour un engagement plus vaste, au nom de convictions écologiques et de l'urgence à préserver l'environnement pour ceux qui nous suivront. Ce peut être aussi un choix religieux, quelle que soit sa forme, d'ailleurs, mais au nom d'une conviction qui est toujours celle-ci : « Je ne peux plus vivre comme avant, je ne peux plus vivre sans cela. »

Pour les chrétiens, la rencontre de la figure du Christ, une fois qu'elle a eu lieu, a quelque chose de cette couleur. Et parce qu'elle devient à son tour absolu, elle réordonne les coordonnées de l'existence autour d'un acte de foi

souvent vulnérable : « Je crois, viens en aide à mon incrédulité. » (Marc 9, 24) L'accompagnement spirituel, quelle que soit sa forme, se tient dans ce lieu-là, profondément intime – le plus intime, peut-être –, le lieu de notre plus grande liberté et de notre plus grande vulnérabilité, car c'est là que l'on se fie, sans filet, à la parole d'un autre, plus insaisissable que le vent.

PRENDRE LE POUVOIR SUR LE PLUS INTIME DE L'AUTRE

Comprendre le processus de l'emprise est nécessaire, car c'est parce qu'il y a emprise qu'il y a abus de pouvoir, atteinte au bien ou à la personne, abus sexuel, ou viol. Il s'agit d'assujettissement. Il peut être discuté de parler d'abus spirituel, puisque l'emprise est en soi de nature spirituelle, en ce qu'elle vise à prendre le pouvoir sur le plus intime de l'autre, son corps, sa liberté, son identité et sa conscience. Le processus de l'emprise a été très bien décrit, par exemple par Jean-Pierre Jouglà⁽¹⁾. Il s'agit de l'exercice d'un pouvoir

« C'est l'emprise qui rend vulnérable, et non la vulnérabilité qui conduit à l'emprise. »

totalisant voire totalitaire qui conduit un conducteur déviant (un gourou) à rassembler entre ses mains la totalité des pouvoirs temporels, nécessairement séparés dans une démocratie (les trois pouvoirs normatif, exécutif et judiciaire), au nom de l'autorité absolue qu'il est censé détenir d'un pouvoir



Anne Lécu a soutenu en 2010 une thèse de philosophie pratique sur les soins en prison. Elle est coautrice avec Bertrand Lebouché de l'ouvrage *Où es-tu quand j'ai mal*, publié en 2005 aux Éditions du Cerf.



Pour aller plus loin « Du spirituel et du psychologique », de Dominique Salin, dans *Études* N° 4182, février 2013.

21

spirituel. La confusion de ces trois pouvoirs entre les mains d'un seul (ou d'un petit groupe) lui donne une légitimité qui rend impossible toute remise en question à l'intérieur du groupe. C'est parce que le chef est investi du pouvoir absolu découlant du cumul qu'il est paradoxalement légitime aux yeux des membres du groupe de nature sectaire ! Autrement dit, et pour prendre le raisonnement à rebours, toute personne qui est investie d'un pouvoir spirituel – un prêtre, un pasteur –, toute personne « instituée » au nom d'une autorité spirituelle doit redoubler de vigilance, car elle peut insidieusement glisser dans un abus de pouvoir destructeur pour autrui.

RECONNAÎTRE LES SIGNES

Certaines expressions pourraient nous alerter sur un danger d'abus de pouvoir dans un cadre spirituel, lorsqu'une personne s'interroge en vérité sur le plus intime de sa vie : « Dans ce groupe, on peut vivre sa foi comme nulle part ailleurs », « Cette communauté, c'est ma nouvelle famille », « Sens-toi libre », « L'Esprit saint me dit que... ». Dom Dysmas, prier général de la Grande Chartreuse, rapporte la confiance d'une personne qui a la bonne idée de répondre : « Dis "je" au lieu de "l'Esprit saint". »

L'emprise commence toujours par une relation de confiance et par une phase de séduction : le groupe ou l'accompagnateur paraît exceptionnel, brillant, entouré de personnes magnifiques. C'est l'emprise qui rend vulnérable, et non la vulnérabilité qui conduit à l'emprise. Après la phase de

séduction, de *love bombing*, un isolement progressif commence, sous des prétextes anodins : « Tu es un être à part, tu as besoin de recul. » Puis, petit à petit, la personne victime va être affaiblie, par de multiples exercices de piété ou d'ascèse, ou encore une activité débordante qui ne lui laisse pas le loisir de réfléchir à ce qui lui arrive, tout cela au nom de l'obéissance ou d'un idéal à atteindre, réservé aux âmes d'élite – le tout accompagné d'un enseignement doctrinal qui enracine ces convictions d'être « à part ». À ce moment-là, émettre une critique, c'est pécher, c'est être coupable, dangereux, puni. Il n'est plus possible de douter et de penser, sauf à fuir ou être banni.

Au nom de la foi, l'emprise est un abus de pouvoir spirituel en ce qu'il conduit à détruire entièrement la personne qui la subit ; détruire sa conscience, sa liberté et parfois, même, la conduire au suicide ou la tuer (*lire p. 16*). Les drapeaux rouges existent, il nous faut ouvrir les yeux pour les voir. « Ce que le sens commun et les gens normaux refusent de croire, c'est que tout est possible », écrivait Hannah Arendt⁽²⁾. ◆

(1) Jean-Pierre Jouglà est avocat honoraire et ancien vice-président de l'Unadfi. Avec son épouse Sonya, psychologue clinicienne, il a été à l'initiative du diplôme universitaire « Emprise sectaire et processus de vulnérabilité ».

(2) Le Système totalitaire, d'Hannah Arendt, Seuil, Points Essais, 2002.